

11 oct 2019 -10:57

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 11 octobre 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Marché public relatif aux services de pharmacie pour les patients détenus
- Masterplan Cybersecurity du SPF Affaires étrangères
- Modification du statut des officiers appartenant à la filière de métiers "techniques médicales"
- Inclusion de la municipalité de Campione d'Italia et des eaux italiennes du lac de Lugano dans le territoire douanier de l'UE
- Reconnaissance de l'aidant proche et octroi de droits sociaux
- Droit au congé pour aidants proches reconnus dans le secteur public
- Compensation de la TVA sur les travaux d'assainissement des passifs nucléaires
- Assentiment à un traité entre les pays du Benelux en matière de coopération policière
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be